SOLIDAIR



ÉDITO

Installé le 23 mai dernier, après deux mois d'attente suite à l'élection municipale du 15 mars 2020, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce numéro le nouveau conseil municipal de Toul.

Cette assemblée renouvelée est composée de 28 conseillers de la majorité « Toul demain », 3 conseillers d'opposition issus de la liste « Fiers d'Etre Toulois » et 2 conseillers d'opposition du groupe « Toul à venir ». Vous pourrez découvrir leurs portraits en double page centrale de ce bulletin municipal.

Le début de ce mandat, qui se poursuivra jusqu'en 2026, est

profondément marqué par l'épidémie de Covid-19.

Ces derniers mois, la Ville s'est organisée seule pour faire face à l'épidémie, pallier les manquements de l'État et protéger la population contre ses conséquences, qu'elles soient d'ordre sanitaire, social ou économique. Aujourd'hui, nous débutons notre projet de mandat, forcément impacté par les incertitudes qui continuent à régner, notamment sur le plan des animations, du sport et de la culture, mais aussi de la future rentrée de septembre.

La solidarité et l'entraide restent prioritaires : collectivités, citoyens, entreprises et associations doivent impérativement œuvrer main dans la main pour limiter les conséquences de la crise et permettent à tous les habitants et acteurs de notre ville de se protéger du virus et de rebondir à l'issue de la longue période de confinement qui a heurté bon nombre d'entre

Nous devons aussi faire en sorte de retrouver peu à peu les normalités de la vie. A cet effet, les élus et agents municipaux ont préparé un programme estival « revu et corrigé » pour s'adapter aux contraintes sanitaires, en permettant tout de même de profiter des beaux jours et de trouver découvertes et distractions dans les rues de la ville.

Il faudra néanmoins encore faire preuve de patience pour retrouver à Toul de grands événements ! Pour l'heure, les retrouvailles de la saison estivale s'annoncent en petit comité...mais en toute convivialité.

Alde Harmand

Sommaire

Profession : service public Le chargé de prévention

4. Travaux Le site de la Baignade des Chevaux se

métamorphose De nouveaux aménagements au Port de France Installation de 2 bornes de chargement

Poursuivre la valorisation de la Cathédrale

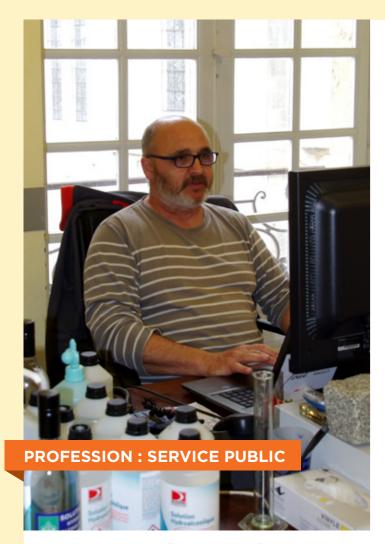
Agir pour le commerce local

Une concession d'aménagement pour donner

un nouveau visage au centre historique

Réouverture des sites de culture et de loisirs

10. Vie quotidienne Les crèches à l'heure du Covid-19 : comment se réinventer chaque jour ? Séniors : objectif prévention canicule



LE CHARGÉ DE PRÉVENTION

Méconnues du grand public, les missions de prévention ont été en première ligne ces dernières semaines au sein des services de la ville, pour faire face à l'épidémie de Covid. Claude PASINA, chargé de prévention, répond à nos questions!

- Claude, quel est votre parcours ?

Je suis entré à la mairie de Toul en 1987. Jusqu'en 1999, j'ai travaillé au service Espaces Verts en tant que conducteur spécialisé, puis au service des sports en qualité d'agent de maitrise et contrôleur de travaux. En 2015, la collectivité a créé un poste de chargé de prévention. Etant particulièrement intéressé par la sécurité des agents, je me suis proposé à ce poste qui est soumis à la formation continue avec 3 stages minimum par an.

- Quelles sont vos missions?

Je m'occupe de la prévention des risques et de la sécurité des agents. Je me rends sur les chantiers et dans les services pour vérifier que les agents travaillent en toute sécurité. J'interviens également dans le choix des équipements et des dispositifs de protection. Je forme aussi mes collègues à la sécurité incendie et à l'évacuation.

- C'est donc une mission de terrain?

Pas uniquement.

J'ai en charge la rédaction du document unique qui répertorie tous les risques existant dans la collectivité. Un plan de prévention est rédigé tous les ans et propose des solutions en fonction des problèmes identifiés.

Je m'occupe également, en collaboration avec le service des Ressources humaines, de la gestion des accidents du travail et du CHS/CT (comité d'hygiène et de sécurité, comité technique). C'est l'instance où les conditions de travail, les reclassements des agents sont examinés. Les sujets peuvent être proposés par les délégués du personnel ou les élus.

- Ces derniers mois, la pandémie a-t-elle impacté votre poste ?

Oui, naturellement. Je me suis concentré sur la gestion de cette crise.

Une cellule de crise a été mise en place avec les directeurs des services afin de trouver des solutions pour un fonctionnement assurant la continuité du service public tout en protégeant les agents. Quand cela était possible, le télétravail a été mis en place.

Un site a été ouvert pour accueillir les enfants des soignants en toute sécurité.

- Et depuis le déconfinement ?

Je dois veiller au maintien de l'application des protocoles sanitaires. Il ne s'agit pas de perdre le bénéfice santé obtenu grâce au confinement.

Il faut gérer maintenant la remise en route de l'accueil des administrés dans les différents bâtiments municipaux. En fonction de la configuration des sites, tout ne se fait pas selon les mêmes modalités.

Pour exemple de ces protocoles Covid-19, des postes de désinfection et des plans de circulation ont été installés à l'entrée des bâtiments municipaux pour le public et pour tous les agents.

7

Quelques chiffres:

9000 masques, 600 visières, 30 boites de gants jetables distribués aux agents en contact avec le public, à ceux qui travaillent en extérieur, qui doivent être plusieurs dans le même véhicule, des crèches... 50 litres de gel hydro-alcoolique et 60 litres de désinfectant de surface ont été utilisés dans les locaux de la mairie. Depuis quelques semaines, les agents sont équipés de masques lavables pour réduire l'impact de cette protection sur l'environnement.



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

L'élection du Maire et des adjoints s'est tenue à la Salle de l'Arsenal et à huis clos, pour respecter les normes sanitaires.



CÉRÉMONIE DU 8 JUIN

Depuis l'épidémie, les cérémonies patriotiques doivent se dérouler en format restreint et sans public.



COVID-19 : DISTRIBUTION DE MASQUES & DÉPISTAGE GRATUIT

Souhaitant participer à la protection de ses habitants, la ville a décidé d'offrir un masque à chaque Toulois. Après la distribution de près de 3 000 masques lavables dans les boites aux lettres des personnes âgées de plus de 65 ans au cours du mois de mai, la distribution au reste de la population a eu lieu les 4, 5 et 6 juin sur 5 sites répartis dans la ville.

Ces masques de catégorie 1, en tissu provenant des Vosges, ont été fabriqués localement par une entreprise nancéienne qui emploie des personnes en insertion.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Ville a accueilli, du 16 au 19 juin, un bus de dépistage qui s'est stationné durant 4 jours dans divers lieux de Toul, afin d'offrir aux Toulois des tests PCR gratuits. Une journée supplémentaire a été ajoutée le 27 juin.

Sans ordonnance et sans rendez-vous, ces tests ont été réalisés en collaboration entre le Centre hospitalier Saint-Charles et le laboratoire Atoutbio, dans un bus mis à disposition par la Communauté de Communes Terres Touloises.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES

MAISONS FLEURIES 2020 DE TOUL

à retourner à la Mairie de Toul / Services techniques 13, rue de Rigny 54200 TOUL

| Prénom | |
|----------|------|
| | |
| Adresse | |
| 7.0.0330 | |
| | |
| | |

Choix de la catégorie :

O 1ère cat. Maison avec jardin visible de la rue

O 2^{ème} cat. Fenêtres, balcons, terrasses

O 3ème cat. Murs fleuris

O 4ème cat. Parties communes des résidences collectives

O 5^{ème} cat. **Commerces**

 $\bigcirc \ \ 6^{\text{\tiny ème}}$ cat. Jardins potagers paysagers visibles de la voie publique



Le site de la Baignade des Chevaux se métamorphose

Esthétisme et écologie priment pour la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la piscine découverte et la création d'un éco-parking, situés en entrée de ville, côté Dommartin.

Une nouvelle base de vie pour le club de canoë-kayak

Destiné à être mis à disposition de l'ALTCK (amicale laïque touloise de canoë kayak) l'aménagement intérieur du bâtiment existant de 220 m², qui datait des années 1970, a été complètement revu. La création d'une sur-toiture pour résoudre les problèmes d'étanchéité, s'est accompagnée d'une extension d'environ 150m² permettant le stockage des bateaux.

Les menuiseries ont été remplacées, les façades existantes en béton ont été conservées mais repeintes dans un gris très clair pour donner un esthétisme plus contemporain à l'ensemble et l'insérer dans cet environnement arboré en bordure de Moselle.

Création d'un Éco-parking

Aux abords du bâtiment, ce nouvel éco-parking limite au maximum la surface imperméabilisée. Un espace végétalisé et arboré récupère l'ensemble des eaux de ruissellement des parkings et de la toiture du bâtiment. L'éclairage des espaces extérieurs est assuré par des candélabres solaires 100% autonome.

Les travaux du site sont subventionnés par l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental.

De nouveaux aménagements au Port de France

Réalisées par les agents du service voirie, l'allée piétonne en béton désactivé et la piste de danse pérenne de 80m², donnent une nouvelle valeur ajoutée à ce site très prisé des Toulois et des visiteurs. Le Port de France vient d'être labellisé Pavillon Bleu pour la 7ème année consécutive.



Installation de 2 bornes de chargement pour véhicules électriques

2 bornes de rechargement des véhicules (2 simultanément par site) ont été installées sur le parking de la Michonette et à l'Îlot des Teinturiers.

La puissance maximale délivrée est de **22Kw max.**

Le tarif de recharge est de 0.20€ / kwh + 0.025€/min.



L'installation de ces 2 bornes est subventionnée à hauteur de 80% au titre du programme TEPCV

Terres de Lorraine. Les paiements sont possibles par CB, Paypal ou via le prestataire.

Poursuivre la valorisation de la Cathédrale

Le Trésor bientôt de nouveau visible

La Ville travaille depuis plusieurs années sur la volonté de rouvrir la salle du Trésor de la Cathédrale, afin d'y exposer des pièces d'orfèvrerie remarquables.
Les murs de cette salle sont en pierre de taille calcaire. Une meurtrière assure l'éclairage naturel. L'une des portes est recouverte de feuilles métalliques et de clous, porte forte typique que l'on rencontrait dans les salles du trésor pendant le Moyen Age.



État futur avec l'agencement scénographique des vitrine Montage virtuel agence MAW

« Cette salle a probablement été construite au début du XIIIème siècle, indique le Maire Alde HARMAND. Son réaménagement, qui consiste à restaurer les enduits des voûtes et les polychromies, à nettoyer et traiter les murs et à sécuriser le local, va lui redonner sa fonction première. »

Les travaux sont suivis par l'agence d'architecture MAW sous la direction de l'architecte du patrimoine M Philippe MAFFRE et sont subventionnés par l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental.

Poursuite de la restauration des bancs

La seconde phase de travaux de restauration des bancs de la Cathédrale par les menuisiers de la Ville, a permis aux 26 bancs du côté sud de retrouver leur beauté. 2844 h de travail ont été nécessaires pour atteindre ce résultat.

Les prochaines phases concerneront les bancs du chœur puis les bancs côté nord.



COMMERCE

AGIR POUR LE COMMERCE LOCAL

Attractivité et vitalité du centre-ville attirent de nouveaux commerces et font vivre Toul! La Ville est ainsi aux côtés des commerçants et des porteurs de projets, pour les accompagner au quotidien, en particulier pour faire face à la crise qui les touche avec les conséquences de l'épidémie.

Quoi de neuf dans nos commerces?

Le travail mené conjointement par la Ville avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Communauté de Communes porte ses fruits. 5 nouveaux commerces ont ouvert récemment leurs portes. Nous nous ferons régulièrement l'écho des nouveautés dans le paysage commercial de la ville.

- Les Folies de Lorraine : 15 rue Thiers

Boutique de produits gourmands et Salon de thé qui a ouvert le 11 mai.

- Adicta : 12 Place du marché aux Poissons

Prêt à porter femme / maroquinerie et accessoires Mode. La boutique a ouvert le 2 juin suite à un déménagement.

- Agence O2 Cares Services : 1 Place de la République

Spécialisée dans les services à la personne, l'agence a ouvert le 15 iuin.

- Idea 3D For You : 14 rue Jeanne d'Arc

Boutique de décoration et Impressions en 3D, ouverte depuis le 1^{er} juin.

- L'Atelier des Fées : 16 rue Carnot Spécialisé dans le massage bienêtre et la vente de bijoux en pierres naturelles et d'huiles essentielles, l'atelier ouvrira le 1er juillet.



Signalons également, la reprise d'activé pour la **pizzeria Napoli** au centre commercial Saint-Michel,

après changement de gérant et le changement de gérant également pour **le Fin Plateau,** place Saint-Mansuv.

Beegift: des bons d'achat pour consommer toulois!

La Ville s'est engagée avec le prestataire BeeGift, pour lancer un système de bons d'achats qui concerne uniquement les commerces toulois.

La Ville investit 70 000 € dans cette action : jusqu'au 31 juillet 2020, pour chaque bon d'achat acheté sur la plateforme **www.beegift.fr**, la Ville double sa valeur faciale dans la limite de 20€ par chèque.

Au 10 juin, plus de 50 boutiques se sont inscrites dans le dispositif. 1 207 chèques ont été achetés pour un montant de 27 207€ et 23 967€ ont été abondés par la Ville de Toul, soit plus de 51 000€ injectés dans l'économie touloise!



BeeGift, comment ça marche?

- 1. Je me rends sur le site www.beegift.fr et je tape « Toul » dans le moteur de recherche
- 2. Je sélectionne un commerçant ou artisan toulois inscrit sur la plateforme
- **3.** Je saisis les informations pour acheter mon chèque chez le commerçant / artisan de mon choix, qui recevra directement le montant de mon achat sur son compte
- **4.** Je reçois automatiquement par e-mail, dans les jours qui suivent, un bon d'achat complémentaire de la même valeur que mon achat, dans la limite de 20 euros, offert par la Ville deToul
- **5.** Je dispose d'un an pour dépenser ce bon d'achat supplémentaire, en une ou plusieurs fois, dans le ou les commerces de mon choix, inscrits sur la plateforme

N'hésitez pas à aider vos commerçants en faisant vos emplettes localement!

→ Pas d'ordinateur ? Besoin d'aide pour acheter votre bon d'achat ? Les équipes du centre socio-culturel peuvent vous accompagner !

TOUL**solidaire**le**journal#39**•Juin-Août**2020**

Contactez-les au 03 83 65 21 50

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'élection municipale du 15 mars dernier a été remportée par la liste Toul Demain, menée par Alde HARMAND, avec 68,37% des suffrages. La liste Fiers d'Etre Toulois, menée par Etienne MANGEOT, a emporté quant à elle 31,63% des suffrages.

Le confinement débuté le 17 mars a retardé l'installation du nouveau conseil municipal, qui s'est finalement tenue (exceptionnellement à huis clos), le 23 mai dernier. Lors de cette séance, Alde HARMAND a été réélu Maire de Toul à l'unanimité. Neuf adjoints ont également été élus pour porter les différentes politiques publiques. 15 conseillers municipaux délégués, nommés par le Maire par arrêté municipal, les accompagnent dans la réflexion et la mise en œuvre des projets municipaux, selon leurs domaines de compétence respectifs.

Suite à la création d'un deuxième groupe politique au sein de l'opposition, le conseil municipal se décompose ainsi :

- 28 élu-e-s de la liste Toul Demain
- 3 élu-e-s de la liste Fiers d'Etre Toulois
- 2 élu-e-s du groupe Toul A Venir!

Au sein du conseil municipal de Toul, 23 conseillers municipaux sont également délégués communautaires, désignés directement lors de l'élection municipale. En raison du report du second tour dans les communes où l'élection n'a pas été acquise au 15 mars, le nouveau conseil communautaire sera installé le 15 juillet prochain.

Découvrez dans cette double page les 33 conseillers municipaux qui vous représenteront pour le mandat 2020-2026!



Liste "Toul Demain"

Alde HARMAND

Maire de Toul,
Conseiller
départemental de
Meurthe-et-Moselle



Lucette LALEVEE Conseillère municipale, déléguée au développement social



Patrick BRETENOUX
Conseiller municipal, délégué à la lecture publique et aux relations avec les associations culturelles



Catherine MASSELOT
Conseillère municipale, déléguée au fleurissement, au cadre de vie, et à la propreté urbaine



Olivier ERDEM

Conseiller municipal, délégué à la santé et aux personnes en situation de handicap



Olivier HEYOB 1^{er} adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme



Lydie LE PIOUFF 2^{ème} adjointe, déléguée à l'éducation et aux solidarités



Marie GUEGUEN Conseillère municipale, déléguée aux séniors et à l'intergénérationnel



Mustapha ADRAYNI Conseiller municipal, délégué aux associations sportives



Xavier BLANPIN
Conseiller municipal, délégué à l'immobilier communal, au cimetièr aux commissions de sécurité et à l'efficacité énergétique



Virginie SCHMITT

Conseillère municipale, déléguée au animations et sensibilisations à la protection de l'environnement



Matthieu VERGEOT ^{gème} adjoint, délégué à la vie culturelle et aux relations internationales



Malika ALLOUCHI-GHAZZALE



Lionel RIVET 5^{ème} adjoint, délégué aux finances, à la sécurité et au devoir de mémoire



Chantal DICANDIA
6ème adjointe, déléguée à la reconquêt du coeur de ville et aux politiques de l'habitat



Jean-Louis MOREAU Conseiller municipal, délégué au Citéa, à l'attractivité touristique e



Patrick LUCOT
Conseiller municipal, délégué aux
événements culturels



Christine ASSFELD-LAMAZE
Conseillère municipale



Bahar DEMIRBAS Conseillère municipale



Fabrice DE SANTIS

7^{ème} adjoint, délégué à la vie sportive



Emeline CAULE 8^{ème} adjointe, déléguée à l'attractivité de la ville, au commerce et à l'artisanat, aux foires et marchés



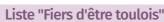
Jorge BOCANEGRA 9^{ème} adjoint, délégué au développement durable, aux mobilités et au stationnement



Nancy CHANTREL Conseillère municipale, déléguée au contrat de ville et au Réseau Éducatif Prioritaire



Virginie NGUYEN
Conseillère municipale





Étienne MANGEOT

Conseiller municipal



Ahmet Can GURCAN
Conseiller municipal



Stéphanie LAGARDE Conseillère municipale



Fatima EZAROIL Conseillère municipale, déléguée à la petite enfance et à la parentalité



Myriam BONJEAN
Conseillère municipale, déléguée à la politique du logement social et d'urgence



Pierre BENARD Conseiller municipal, délégué à la jeunesse



Hervé SIMONIN Conseiller municipal





UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT POUR DONNER UN NOUVEAU VISAGE AU CENTRE HISTORIQUE

Dans le cadre de son programme d'actions pour la reconquête du centreville historique de Toul, la Ville a choisi de mettre en œuvre une concession d'aménagement, confiée à un aménageur : la Société d'Equipement du Bassin Lorrain (SEBL).

Une concession, des objectifs multiples

- Répondre à l'état de dégradation avancée voire d'abandon de certains immeubles en procédant à leur réhabilitation,
- Lutter contre la vacance immobilière.

- Appliquer les orientations municipales en matière d'habitat en créant des logements qualitatifs dans des typologies variées,
- Développer une offre commerciale et de services de proximité par la création de locaux commerciaux,
- Valoriser le cadre de vie du cœur historique de la ville.

L'ambition est donc de réaliser une programmation mixte associant logements, équipements communs et services de proximité, pour redynamiser efficacement le centre-ville ancien.

Des missions concrètes

L'aménageur aura pour rôle :

- D'acquérir, auprès des propriétaires privés, des biens immobiliers identifiés, à l'amiable ou par voie de préemption ou d'expropriation (une douzaine de biens prioritaires du fait de leur état d'abandon a été repérée)
- De procéder à toutes les études opérationnelles nécessaires
- D'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements
- De mobiliser les financements
- De céder les biens immobiliers bâtis ou non bâtis à l'issue de leur aménagement.

Une opération d'envergure

Le montant global de cette opération d'aménagement, qui sera conduite sur une période de 10 ans, est estimé à plus de 5 millions d'euros et sera financé par les recettes de cessions immobilières issues de l'opération, par des subventions publiques et par la participation de la commune.

Parmi les actions prioritaires qui seront mises en œuvre en 2020 figurent :

- L'engagement des démarches de maîtrise foncière des différents immeubles identifiés par l'aménageur
- La remise sur le marché de l'immeuble 7 place Croix de Fue acquis par la ville en 2019



- La conduite d'études techniques de faisabilité sur l'immeuble Porte de Metz



LOISIRS

CULTURE

Les phases successives de déconfinement nous permettent aujourd'hui de vous redonner l'accès aux différentes infrastructures de la Ville, en prenant toutes les précautions sanitaires nécessaires.

C'est l'été au musée!

Le Musée d'Art et d'Histoire Michel Hachet vous accueille de nouveau depuis le 3 juin dernier. Découvrez ou redécouvrez ses collections et profitez-en pour admirer les expositions temporaires accessibles cet été ou à partir de la rentrée!

« L'Orée du bois »

Exposition de Rarès-Victor Jusqu'au dimanche 30 août 2020

« La Peau de l'Ours »

Exposition Les Productions de l'Enclume, en partenariat avec le Centre de Détention de Toul Jusqu'au dimanche 30 août 2020

« Le Toulois sous les tropiques : témoins d'une mer jurassique perdue, les fossiles »

Exposition de minéralogie

Jusqu'au dimanche 20 septembre 2020

« La Guerre de 1870 »

Exposition d'archives issues des collections permanentes du Musée En partenariat avec la Médiathèque de Toul et le Citéa Du samedi 12 au dimanche 27 septembre 2020

« Alfred RENAUDIN »

Exposition rétrospective Né en 1866 et mort en 1944, Alfred RENAUDIN, peintre lorrain, a toujours été fortement apprécié pour ses prouesses artistiques, ses représentations classiques, voire très classiques. Cette exposition rétrospective présentera, pour la première fois, des œuvres issues de collections privées pour la plupart, appartenant à des amis proches du peintre.

Du samedi 19 septembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021

Toul Plage fait son retour!

Les Toulois vont pouvoir retrouver jeux d'eau et transats dans cet espace de détente inauguré en 2019, tout en respectant les mesures barrières. La capacité d'accueil a été limitée afin de pouvoir respecter les distanciations. Une procédure de nettoyage et désinfection sera mise en place.

Ouvert tous les jours, du 11 juillet au 28 août, de 10h à 19h.

Des animations seront proposées tout au long de l'été, et notamment :

- La pêche aux histoires Les jeudis 16 juillet et 20 août de 10h à 12h
- Écoutes musicales à la plage

Les jeudis 13 et 27 août de 10h à 12h

- Concours de pétanque: c'est nouveau, l'espace de pratique est créé cette année
- Jeux de quille
- Concours de château de sable
- Chasse aux trésors
- Tir à la corde

D'autres animations, notamment sportives, seront proposées si l'évolution des protocoles sanitaires le permet. Renseignez-vous à l'accueil et demandez le programme!

Citéa

Réouverture le 24 juin!

Après plus de trois mois de fermeture de leur salle, les Toulois ont retrouvé l'expérience cinéma sur grand écran depuis le mercredi 24 juin, avec des mesures sanitaires appropriées:

- Le port du masque est vivement recommandé
- Une place doit être laissée vacante de part et d'autre de chaque spectateur ou de chaque groupe (famille, couple, groupe d'un même foyer, etc)
- Les spectateurs sont invités à respecter une distance physique d'un mètre avec les autres spectateurs

La salle de cinéma a subi un nettoyage approfondi avant sa réouverture et est aérée régulièrement, les séances sont décalées pour fluidifier la circulation du public, du gel hydroalcoolique est mis à disposition et les surfaces de contact sont régulièrement désinfectées.

Médiathèque

Du 30 juin au 31 août, la Médiathèque ouvre de nouveau ses portes au public, chaque mardi, mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h.

Le nombre de personnes est limité, les gestes protecteurs sont appliqués et le temps de présence ne doit pas dépasser 30 minutes.

Il est toujours possible de réserver ses documents par téléphone au 03 83 65 83 83.

Les ouvrages retournés après emprunt sont mis au repos pendant plusieurs jours avant de retrouver leurs rayonnages.

TOUL**solidaire**le**journal**#**39**•Juin-Août**2020**



LES CRÈCHES À L'HEURE DU **COVID-19: COMMENT SE** REINVENTER **CHAQUE JOUR?**

Depuis le 11 mai, les crèches ont ouvert leurs portes, avec un accueil maximum de 30 enfants répartis dans 3 unités par site.

Une commission spéciale d'attribution des places a été organisée pour sélectionner les enfants accueillis, sur la base de critères de priorité recommandés par le gouvernement.

La Maison de la petite enfance la Louvière en a profité pour expérimenter l'accueil d'enfants d'âge différents ensemble. C'est ainsi que les bébés assistent aux activités des plus grands et cela crée une envie de faire également : auraient-ils envie de grandir plus vite?

Le port du masque et d'une tenue professionnelle, ainsi que les mesures barrières mises en place, ne semblent pas perturber les petits qui ont rapidement retrouvé leurs marques! Un souffle de gaieté, un soupçon d'innovation et une bonne dose de bonne humeur rythment ce quotidien nouveau...

Suite aux dernières annonces du Président de la République, les crèches sont rouvertes en totalité depuis le 22 juin, pour les enfants des parents volontaires. Les mesures sanitaires sont adaptées mais restent de mise!

Tandis que l'épidémie COVID est en régression, l'été arrive. Les années précédentes ont montré que les températures peuvent grimper très

Nous vous rappelons les bons gestes à mettre en œuvre pour se protéger de la chaleur, se rafraichir et éviter toute transmission du virus.

• Fermer les volets le jour mais aérer correctement les pièces à vivre le soir venu ou au petit matin

- Utiliser sans modération le brumisateur
- Boire régulièrement
- Manger en quantité suffisante
- Eviter les efforts physiques
- Proscrire toute automédication par paracétamol en cas de fièvre et de contexte de vague de chaleur. La prise de paracétamol doit être validée par un professionnel de santé.



La ville met à votre disposition différents lieux naturellement frais : Cathédrale, Musée, Ludothèque... Vous pouvez vous rendre sur ces

lieux en respectant les gestes barrières.

Respecter les bonnes règles pour l'utilisation des ventilations et climatisations:

Climatisation:

 Attention à la climatisation excessive, mal adaptée, elle n'est pas utile à la santé et consomme énormément d'énergie.

Ventilation:

- Vérifier le bon fonctionnement des ventilations naturelles ou mécaniques de votre logement.
- Utiliser un ventilateur, y compris en association avec un brumisateur dans une pièce où se trouve une seule personne.
- Attention : Ne pas utiliser de ventilateur dans des espaces occupés par plusieurs personnes, même porteuses de masques.



Si vous avez plus de 65 ans ou êtes porteur d'un handicap, isolé ou désireux d'être aidé en cas de forte chaleur, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal en contactant le CCAS au **03 83 43 08 90**









Toul solidaire, le journal

Trimestriel d'informations de la Ville de Toul

••••••

Directeur de la publication Alde Harmand

Conception graphique

Didier Gérardin, Ville de Toul

Rédaction et correction : Maude Aubry & Elisabeth Plassat

Crédits photos Ville de Toul, Florence Reich

(sauf mentions spéciales) Impression

Imprimerie Moderne (54) Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal :

Pème trimestre 2020

« Toul demain »

Aux termes d'une campagne participative et enthousiasmante, 68,37% des votants toulois ont exprimé leur confiance envers notre équipe Toul Demain, le dimanche 15 mars dernier. Ce score sans appel a permis à 28 membres de notre liste de rejoindre le nouveau conseil municipal de Toul, autour du Maire Alde HARMAND. Nous vous remercions très sincèrement pour cette marque de confiance en notre équipe et en notre projet.

La période de confinement qui a suivi pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus Covid-19 ne nous a pas permis d'installer la nouvelle assemblée municipale dans les jours suivants, comme cela est le cas normalement. Aussi nous avons mis cette période à profit pour participer à des actions de solidarité auprès des Touloises et Toulois les plus fragiles, en participant à des appels pour lutter contre la solitude des séniors, à des livraisons de courses à domicile et à des distributions alimentaires à la Croix Rouge.

Installé(e)s dans nos fonctions depuis le 23 mai, nous nous tournons aujourd'hui vers l'avenir : mettre en place le projet municipal pour lequel vous nous avez élu(e)s! Tourné vers la participation citoyenne, la

transition écologique, la solidarité, l'attractivité et la jeunesse, ce projet a pour ambition d'amplifier la transformation de notre belle ville et le service rendu à ses habitants.

Notre collectivité a été lourdement impactée par les conséquences de l'épidémie (retard dans les chantiers et projets, dépenses supplémentaires et recettes en baisse), mais nous mettrons tout en œuvre pour concrétiser dans les meilleurs délais et avec efficacité, les premières mesures du mandat 2020-2026.

« Fiers d'être Toulois »

Les semaines qui se sont écoulées depuis les élections municipales du 15 mars sont en tous points inédites. Qui aurait pu croire que notre pays puisse être à l'arrêt pendant près de deux mois? Or, il ne fait pas de doute que les épreuves les plus importantes sont encore devant nous.

Face à ces défis, notre collectivité aura un rôle primordial à jouer. Pour sauver notre économie et donc nos emplois, nous devrons aller beaucoup plus vite et plus fort sur des sujets longtemps négligés : l'appui résolu au commerce de proximité, la transition écologique, l'attractivité touristique et économique... sans oublier la sauvegarde de nos services publics tels que l'hôpital.

« Toul à venir »

La création du nouveau groupe "Toul à venir!" est fondée sur le travail en équipe, la confiance, la transparence, et la mise en valeur de toutes les volontés au service de l'intérêt collectif, pour les toulois.

Nous voulons créer une dynamique d'opposition nouvelle, constructive, vigilante, et au travail pour défendre et porter de vraies bonnes idées pour faire gagner notre ville.

Contactez-nous, rejoignez-nous! Catherine CHOPIN & Hervé SIMONIN toul.a.venir@gmail.com

TOULSOLIDAIRELEJOURNAL#39.JUIN-AOÛT2020 TOULSOLIDAIRELEJOURNAL#39.JUIN-AOÛT2020

ANIMATIONS AU CENTRE-VILLE

Vendredi 3 juillet / 14h à 17h

« Vincent AUBERTIN » Guitare - voix

Samedi 4 iuillet 10h à 12h et 14h à 17h

« Les Ninjas »



Vendredi 10 juillet

10h à 12h « Cie Art Scène Danse »

••••••

Chorégraphies

14h à 17h « Spectacle

marionnette » Par la Tota

Compania

Samedi 11 juillet / 14h à 17h

« Tut's t (Mini-Tut) » Tuba et trompette

Mercredi 15 juillet 10h à 12h et 14h à 17h

« Jack l'acrobate et son équipage »

Vendredi 17 juillet

14h à 17h « Cirq'Camille » Jonglerie 10h à 12h et 14h à 17h Le Duo « Air

••••••

et peau » Promenade musicale

Samedi 18 juillet

10h à 12h « Les chevaux de Saint

Urbain » Balade en calèche,

gratuite

14h à 17h « Toul Badours »

Saynettes et jeux fontaine Curel

14h à 17h « GROOV'IN (Elise Al-

Rais) » Reprises Pop, Rock, Soul

••••••

Vendredi 24 iuillet 10h à 12h et 14h à 17h

« L'antre de Jack » Univers

Steampunk

Samedi 25 iuillet

10h à 12h « Cie Art Scène Danse »

••••••

Chorégraphies

10h à 12h et 14h à 17h

« Trio UBUNTU » Musiques du

monde

Vendredi 31 juillet / 14h à 17h

« Cie Art Scène Danse »

Chorégraphies

Samedi 1er août

10 à 12h « Les chevaux de Saint-

Urbain » Balade en calèche gratuite

•••••

•••••

•••••

10h à 12h et 14h à 17h « Duo

les menteurs » Conteur et

accordéoniste

Vendredi 7 août

10h à 12h et 14h à 17h

« Duo Brei'Zim » Musique

Samedi 8 août

10h à 12h « Vincent AUBERTIN »

Chanteur quitariste

14h à 17h « Cie Le Sens Caché »

Théâtre

Mercredi 12 août / 10h à 12h

« Cirq'Camille » Jonglerie

Vendredi 14 août

10h à 12h et 14h à 17h

« Cie Balle et Arts » Échassiers et

iongleurs

Samedi 15 août

10 à 12h « Les chevaux de Saint-

Urbain » Balade en calèche gratuite

14h à 17h « Duo guitare-voix

Sébastien Martin »

Vendredi 21 août

10h à 12h « Cie Art Scène Danse »

Chorégraphies

14h à 17h « Cie la Crique » Deux

clowns arpentent la ville

Samedi 22 août

10h à 12h et 14h à 17h

« Duo L'attrape Rêves » Jonglerie •••••

•••••

Vendredi 28 août

10h à 12h « Félix, ou le Triomphe! »

Clown

14h à 17h « Gueule de Louve » Musique •••••

Samedi 29 août

10h à 12h « Les chevaux de Saint-

Urbain » Balade en calèche gratuite

14h à 17h « Les Martine's en ont »

Chansons

CARROUSEL DU FESTY-PARK

Jusqu'au mardi 15 septembre

Jardin de l'Hôtel de Ville

Tous les jours de 14h à 20h 2 € la place / 8 places pour 10 € /

20 places pour 20 €

Vente de boissons & confiseries

Retrouvez l'ensemble de la Saison Estivale sur www.toul.fr

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou modifier les animations présentées dans ce document en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales. Merci pour votre compréhension.

LES VESPÉRALES

Du 2 juillet au 29 août

Cathédrale Saint-Étienne Tous les jeudis, vendredis et

samedis

Juillet de 22h à 23h & août de

21h30 à 22h30

Découvrez la cathédrale de nuit. illuminée de couleurs et ambiancée de musique. Déambulation libre.

VISITES CONTÉES

Du 4 juillet au 29 août

Tous les samedis

20h30 en juillet / 20h en août

Gratuit

Visite historique et insolite de la ville, accompagnée par la Tota

Compania.

Réservation obligatoire

06 15 06 85 64

GOÛTERS DES GARGOUILLES

Du 5 juillet au 30 août

Cathédrale Saint-Etienne Tous les mercredis et dimanches /

16h / Gratuit

Après une visite ludique de la cathédrale, profitez d'un moment

terroir dans le cloître! Réservation obligatoire

06 15 06 85 64

NOCTURNES DU PORT

Vendredi 26 juin, 31 juillet

et 21 août Port de France de 18h à 23h Marché nocturne des produits du



CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE

& COLLÉGIALE SAINT

GENGOULT À LA LAMPE DE

POCHE

Tous les lundis à 22h30 en juillet

et 22h en août

Réservation obligatoire à la

boutique de la Cathédrale

06 15 06 85 64